





## Les écoles de musique sont en train d'évoluer à grands pas

pour servir au mieux la formation de vos enfants et donner du sens à leur parcours musical. L'ambition de l'École de musique et de danse (SIVU) sur le territoire du Haut Maine et Pail est d'ouvrir l'enseignement à toutes les pratiques musicales présentes dans le corps social.

La pratique des musiques savantes s'enrichit avec une ouverture sur les nouvelles musiques dites musiques actuelles.

Pour donner un plaisir immédiat de jouer ensemble, nous souhaitons intégrer la pratique collective à tous les niveaux d'enseignement. Nous souhaitons également insérer le projet de l'élève au sein de l'école, car travailler en termes de projet, c'est concevoir que les élèves ont une vie musicale en dehors de l'école.

Nous allons alterner de plus en plus les cours individuels et les cours collectifs afin d'initier nos élèves musiciens au plaisir de partager la musique avec d'autres. Le même principe sera appliqué dans les pratiques communes en musique et danse.

Les échanges et les projets transversaux avec le réseau du Pays de Haute Mayenne s'expriment par la volonté d'associer pédagogie, création et diffusion.

## Historique



École intercommunale de musique et danse du Haut Maine et Pail a été créée le 1er janvier 2004 à la suite d'une demande des élus et de la population locale.

Les raisons principales de sa création :

1. Améliorer l'accès aux cours de musique sur tout le Pays et en particulier pour les communes éloignées des pôles centres.
2. Harmoniser le montant des tarifs d'inscription de façon à offrir à toutes les familles du Haut Maine et Pail les mêmes conditions d'inscription.
3. Constituer une seule équipe pédagogique de professeurs sur le Pays qui pourra s'investir dans le développement de la vie musicale.

Les cours d'enseignement ont lieu sur six sites :

- Javron-les-Chapelles,
- La Chapelle-au-Riboul
- Lassay-les-Châteaux,
- Pré-en-Pail,
- Saint-Pierre-des-Nids
- Villaines-la-Juhel.



## Les objectifs pédagogiques

Dans le dessein de rendre l'élève autonome face à son instrument, il est placé dans une situation d'apprentissage valorisante et motivante.

Il se retrouve au centre de l'activité de l'école.

Il participe à des pratiques collectives dans toutes les esthétiques musicales (formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques).

Il découvre le sens à son apprentissage en se familiarisant avec les notions d'objectif et de projet.

Il travaille en termes de projet.

4



## Ses missions

La formation instrumentale individuelle et collective,  
L'animation musicale en milieu scolaire (17 écoles primaires du territoire du Haut Maine et Pail),  
La participation et le soutien aux pratiques amateurs toutes esthétiques confondues.

## L'enseignement



### LES ÉTUDES MUSICALES

Afin de faire découvrir aux plus jeunes le monde sonore, l'École de musique et de danse propose un atelier d'éveil musical qui sensibilise les enfants à la musique. Ensuite, nous proposons à l'élève une formation musicale générale, une formation instrumentale et une formation aux pratiques collectives – ces trois formations sont indissociables pour un enseignement de qualité.

Le cursus des études est divisé en deux cycles dont la durée variable (3 à 5 ans) permet à l'élève de progresser à son rythme. Le changement de cycle s'effectue à la suite d'une évaluation globale des connaissances sur l'ensemble des activités (contrôle continu plus examen de fin de cycle).

### LE CURSUS D'ÉTUDES MUSICALES

#### Initiation

Éveil musical à partir de Grande Section et CP :

30 à 45 minutes/semaine



#### Cursus global

Formation musicale générale à partir de 7 ans : 1 heure/semaine

Formation instrumentale à partir de 7 ans :

1<sup>er</sup> cycle : 30 minutes/semaine,

2<sup>ème</sup> cycle : 45 minutes/semaine

Pratiques collectives : 1 heure/semaine



5



## LE CURSUS DE LA DANSE CONTEMPORAINE

### Initiation

Éveil à la danse (4 - 5 ans) : 30 minutes/semaine

### Cours

Tranche d'âge de 5 ans à pré-ado : 1 heure à 1 h 30/semaine

Adultes : 1 heure à 2 heures/semaine

## NEUF DÉPARTEMENTS PÉDAGOGIQUES ET UNE VINGTAIN DE DISCIPLINES

### 1. DÉPARTEMENT FORMATION MUSICALE

Initiation et éveil musical à partir de Grande Section et CP.

Formation musicale générale à partir de 7ans.

### 2. DÉPARTEMENT VOIX

chœurs enfants et adultes, atelier chant.

### 3. DÉPARTEMENT CLAVIERS

Piano, accordéon.

### 4. DÉPARTEMENT CORDES

Guitare, violon.

### 5. DÉPARTEMENT VENTS (BOIS ET CUIVRES)

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette,  
trombone/tuba et atelier d'orchestre.

### 6. DÉPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES ET AMPLIFIÉES

Guitare électrique, guitare basse, jeu avec boucles  
et samples, synthétiseur, atelier groupe constitué,  
initiation au système de diffusion sonore,  
MAO (musique assistée par ordinateur), basse-batterie,  
ateliers de création musicale et d'aide à l'enregistrement,  
atelier jazz.

### 7. DÉPARTEMENT DANSE

Danse contemporaine.

Atelier éveil, pré adolescents et adultes.

### 8. DÉPARTEMENT PERCUSSIONS

Batterie et percussions traditionnelles.

### 9. INTER DÉPARTEMENT DES PRATIQUES COLLECTIVES (STUDIO DE RÉPÉTITION ÉQUIPÉ)

Ensembles divers, orchestres vents, chorales, ateliers musiques  
actuelles, créations, répétitions accompagné, répétitions libres...

## Renseignements et inscription

Christophe Descamps-Treguer, direction

Marie-France Gaine, secrétariat

téléphone : 02 43 30 40 50

télécopie : 02 43 30 40 51

adresse mail : hautmaineetpail@megalis.org



# SIVU

## École de musique et de danse du Haut Maine et Pail



**SIVU**

École de musique et de danse du Haut Maine et Pail

6, bd Henri Dunant

BP 14, 53700 Villaines-la-Juhel

téléphone : 02 43 30 40 50, télécopie : 02 43 30 40 51

adresse mail : hautmainetpail@megafis.org

Javron-les-Chapelles  
La Chapelle-au-Riboul  
Lassay-les-Châteaux  
Pré-en-Pail  
Saint-Pierre-des-Nids  
Villaines-la-Juhel